

Délégation intersyndicale en Turquie

15 avril 2017

Bilan de la délégation intersyndicale en Turquie 21 et 22 mars 2017



Composition de la délégation

- Nejat Ferouse (CGT)
- Maher Tekaya (CFDT)
- François Lopez (SOLIDAIRES)

Cette délégation s'inscrit au prolongement de la « Déclaration commune des organisations syndicales de France sur la situation en Turquie » du 23 novembre 2016 des 8 organisations syndicales françaises (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA).

Objectifs de la délégation

L'objectif de cette délégation était triple :

- Exprimer la solidarité des organisations syndicales françaises avec les travailleurs de Turquie et avec leurs syndicats en ces moments difficiles où sont violemment enfreints leurs libertés et droits syndicaux.
- Récueillir des informations plus précises sur la situation des travailleurs de Turquie, la répression dont ils font l'objet ces derniers mois, et la violation des droits démocratiques et syndicaux à l'œuvre dans le pays.
- Discuter des modalités d'éventuelles aides concrètes (financière, juridique, institutionnelle) aux syndicats de Turquie victimes de la répression.

Déroulement de la délégation

Cette délégation s'est déroulée sur deux jours. Le 22 mars, nous avons rencontré, à Istanbul, la secrétaire générale de la confédération DISK (Confédération des syndicats progressistes de Turquie ; qui regroupe les travailleurs du privé). Puis, nous avons rencontré des

Solidaires a participé à une délégation intersyndicale au nom des 8 organisations qui avaient signé ensemble la « Déclaration commune des organisations syndicales de France sur la situation en Turquie » du 23 novembre 2016 (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA).

Voici les notes des rencontres réalisées sur place avec les représentants de la CFDT, de la CGT et Solidaires ainsi que le compte rendu plus synthétique.

Et pour en savoir plus, [la brochure sur le mouvement syndical en Turquie et dans le mouvement kurde.](#)

Bilan de la délégation intersyndicale en Turquie 21 et 22 mars 2017



Composition de la délégation

- Nejat Ferouse (CGT)
- Maher Tekaya (CFDT)
- François Lopez (SOLIDAIRES)

Cette délégation s'inscrivait au prolongement de la « Déclaration commune des organisations syndicales de France sur la situation en Turquie » du 23 novembre 2016 des 8 organisations syndicales françaises (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA).

Objectifs de la délégation

L'objectif de cette délégation était triple :

- Exprimer la solidarité des organisations syndicales françaises avec les travailleurs de Turquie et avec leurs syndicats en ces moments difficiles où sont violemment enfreints leurs libertés et droits syndicaux.
- Récueillir des informations plus précises sur la situation des travailleurs de Turquie, la répression dont ils font l'objet ces derniers mois, et la violation des droits démocratiques et syndicaux à l'œuvre dans le pays.
- Discuter des modalités d'éventuelles aides concrètes (financière, juridique, institutionnelle) aux syndicats de Turquie victimes de la répression.

Déroulement de la délégation

Cette délégation s'est déroulée sur deux jours. Le 22 mars, nous avons rencontré, à Istanbul, la secrétaire générale de la confédération DISK (Confédération des syndicats progressistes de Turquie ; qui regroupe les travailleurs du privé). Puis, nous avons rencontré des

Notes de la mission intersyndicale en Turquie, 21-22 mars 2017.

Composition de la délégation :

Maher Tekaya, CFDT
Nejat Ferouze, CGT
Françoise Lopez, Solidaires (Rédaction des notes)

Rencontre avec la DISK - Confédération des syndicats progressistes de Turquie

Istanbul, 21 mars 2017

Arzu Çerkezoğlu,
Secrétaire générale de la DISK



Kıvanç Elicaçık, Responsable
des relations Internationales de la DISK
kivancellacik@disk.org.tr



Introduction sur la situation générale en Turquie

La situation s'est véritablement dégradée en Turquie au niveau des droits humains et démocratiques après les élections de juin 2015. Les résultats refusés par le régime Erdogan l'ont conduit à appeler à de nouvelles élections en novembre. Pendant cet intervalle, le régime a transformé en un champ de bataille la région kurde afin de créer un climat de peur dans la population turque, et ce, pour souder l'électorat conservateur derrière sa personne. Période marquée par des massacres (attentats) contre les forces de démocratie et de paix : Diyarbakir (4 juin 2015), Suruc (20 juillet), Ankara (10 octobre lors d'une manifestation organisée notamment par la DISK, la KESK et des ONG).

La tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016 a amené à une dégradation plus nette encore de la situation. Depuis l'instauration de l'état d'urgence, Erdogan dirige quasiment seul le pays. L'état fonctionne par décrets-lois. Une vague de répression sans précédente a accompagné cet état d'urgence : 120000 personnes exclues de la fonction publique, des universitaires licenciés pour avoir signé une pétition pour la paix dans le sud-est de la Turquie, des dizaines de journaux et autres médias fermés, 11 députés HDP - deuxième parti politique de l'opposition - en prison (dont ses deux co-présidents), des maires destitués par le pouvoir dans certaines villes kurdes.

Situation des travailleurs de Turquie

La Turquie est devenu un véritable enfer pour les travailleurs. Le gouvernement AKP peut être considéré comme l'un des gouvernements les plus anti-ouvriers qu'ait connu la Turquie contemporaine.

Seuls 5 travailleurs sur 100 possède des droits syndicaux. La part de la richesse nationale qui

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Delegation-intersyndicale-en-Turquie>